

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 22 septembre 2022

Délibération n°20220922_09_A

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 46

Suppléants : 4

Pouvoirs : 9

= **VOTANTS : 59**

- dont « pour » : 59

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : FINANCES – VIREMENTS DE CREDITS – BP DM 1

Le jeudi 22 Septembre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des Fêtes de LUXÉ.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - NAFFRICHOUX Marc – MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain
- 2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
- 3-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine
- 4-JONQUET Jean-Louis suppléant de JÉROME Géraldine

Pouvoirs :

- 1-GEOFFRION Olivier pouvoir à FOURÉ Brigitte
- 2-CHAMPALOUX Didier pouvoir à SOURY Christine
- 3-PERCHE Marie-Annick pouvoir à BERTRAND Didier
- 4-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal
- 5-CHARRIAUD Sébastien pouvoir à CRINE Jean-Jacques
- 6-FAURE Sigrid pouvoir à COYAUD Pierrick
- 7-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse
- 8-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à CAMY Bruno
- 9-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

Absents : BLANCHON Alain – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - LAVERGNE Didier - JEUNE Karine – VIGNET Aurélie - TEILLET Anne – VERGNAUD David – MAHÉ Jacques - (*titulaire de Vouharte en attente élections*).

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : FINANCES – VIREMENTS DE CREDITS – BP Décision Modificative 1

Monsieur le Vice-Président en charge des finances informe l'assemblée qu'il convient de procéder à des virements de crédits dans le cadre du dispositif d'aides culturelles à destination des scolaires.

Il rappelle que l'enveloppe totale consacrée au dispositif précité s'élève à 10 000 € et propose, dans la limite de cette enveloppe, de procéder aux virements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT		
D	6574 : Coop Ecole de Mansle	165.00 €
D	6574 : Coop Ecole Villognon/Xambes	105.00 €
D	6574 : Divers	- 270.00 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** les virements de crédits précités,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

